

AIRFLEX

Cabinet d'expertise aéronautique

Bureau d'études spécialisé en expertise des avions et des infrastructures comme de leur maintenance, Airflex développe son pôle qualité de l'air. Rencontre avec Philippe Julienne, Président Airflex Ingénierie.



Quel est votre cœur de métier ?

AIRFLEX Ingénierie déploie une expertise internationale depuis les phases de conception des aéronefs à leur exploitation, aux phases d'expertise pour le compte de tribunaux ou de chambres de commerce, ainsi que des missions de maintenance, réparation et remise en état. La remise en service d'appareils après la crise sanitaire a accru notre volume d'activité sur ces missions de remise en état et réparation. Enfin, AIRFLEX Ingénierie commercialise du matériel lié au contrôle de la qualité de l'air.

Une expertise de pointe ?

L'activité aérienne est réglementée. Nous conseillons les opérateurs dans tous les domaines, notamment la valorisation de leurs aéronefs. Les réglementations évoluent, les technologies aussi, portées par l'ambition de décarboner au maximum le secteur aérien. J'interviens régulièrement dans des colloques en France ou à l'étranger pour apprécier les implications techniques de ces évolutions qui concernent autant l'aérodynamique des appareils que la composition des carburants.

Et pour la qualité de l'air ?

L'annexe 19 de l'OACI impose au secteur aérien la maîtrise de la qualité de l'air pour ses cabines. AIRFLEX valorise cette expérience en réalisant un assemblage sur-mesure d'appareils de contrôle dans des stations mobiles. Commercialisées, notamment en Afrique, elles permettent de se positionner à divers endroits pour y réaliser les mesures appropriées aux objectifs fixés. Airflex sélectionne les appareils de mesure et conseille ses clients, principalement des organismes gouvernementaux, dans leur stratégie de contrôle et d'analyse de cette qualité de l'air. Une activité en plein essor.

